



**CENTURY 21**

Rue Nationale

189 Rue Nationale 59000 Lille

Tel : 03.28.53.55.55

Mail : [ruenationale@century21.fr](mailto:ruenationale@century21.fr)



## BAREME D'HONORAIRES

### TRANSACTION

#### Honoraires charge acquéreur :

**Vente d'habitations, Vente de locaux commerciaux ou professionnels, Cession fonds de Commerce, Vente de terrains à bâtir, Vente de parking :**

Base forfaitaire + pourcentage du prix de vente : ..... **3 000 euros TTC + 4,5% TTC**

### LOUER VOTRE BIEN

#### Base (année de référence 2014 TTC) :

**Zone tendue (10.00 € / m<sup>2</sup> + 3.00 € / m<sup>2</sup>)**

**Zone non tendue (8.00 € / m<sup>2</sup> + 3.00 € / m<sup>2</sup>)**

*Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire Ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> aout 2014.*

#### Bailleur :

Frais d'entremise et de négociation de la mise en location

**OFFERT**

#### Bailleur / Locataire : (honoraires par parties en TTC)

De visite, dossier locataire et rédaction du bail (**zone tendue**)

**10.00 € / M<sup>2</sup>**

D'établissement d'état des lieux

**3.00 € / M<sup>2</sup>**

} **13.00 € / TTC**

Avenant au Bail

**4.00 € / M<sup>2</sup>**

Forfaitaires : location Parking, Garage, Cave

**120.00 €**

Frais de recherche et de photocopie

**25.00 €**

**Baux Commerciaux :** à charge du bailleur : **10% TTC** du montant annuel des loyers HT

à charge du preneur : **20% TTC** du montant annuel des loyers HT

### GERER VOTRE BIEN (habitation et baux commerciaux)

**Forfait Gestion initial :**

**7.2% TTC\*** des sommes encaissées.

**Forfait Gestion Confort :**

**8.4% TTC\*** des sommes encaissées.

**Forfait Gestion Privilège :**

**9.6% TTC\*** des sommes encaissées

\*En option : **Assurances Loyers Impayés** : à partir de **1.9% TTC** des sommes encaissées.

**Emplacement de stationnement :**

**9.0% TTC** des sommes encaissées

Barème applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 - TVA en vigueur 20%

TGS NORD au capital de 8000 € - SIRET 525 268 918 00014 R.C.S. Lille – Code Naf : 6831Z – Cartes Professionnelles : CPI 5906 2018 000 031 611 délivrée par la CCI Grand Lille – Garantie : Allianz IARD n°8001884 – Montant Garantie T. 110 000€ - G420 000€

N° orias : 130 08 436 [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

N° TVA intracommunautaire : FR56525268918

[www.century21.fr](http://www.century21.fr)

Médiateur : Association MEDIMMOCONSO – 3 Avenue Adrian Moisant – 78400 Chatou

Chaque agence est juridiquement et Financièrement indépendante.

**HONORAIRES DE GESTION**

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	<b>7.2%</b>	<b>8.4%</b>	<b>9.6%</b>	
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>6%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges, régularisation annuelle (hors appels de charges) et TEOM	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Réédition mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 250 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 250 € TTC	●	●	●	

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 800 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 800 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	6 % TTC du montant des travaux
Conseil et expertise pour ameublement logement, investissement et fiscalité (sur RDV) ou déplacement en urgence.	○	○	●	90€ TTC
Gestion comptabilité et paiement des charges de syndic	○	○	●	30 € TTC/trimestre
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	90 € TTC par an et par lot
Envoi papier des CRG	○	○	○	1% des encaissements / mois / CRG
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	○	○	10 € TTC/acompte
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	○	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	○	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	○	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3 € TTC/m <sup>2</sup> (logement vide) 5 € TTC/m <sup>2</sup> (logement meublé)
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	○	150 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves (si non représentation du propriétaire)	○	○	○	90 € TTC/heure
Assurance Loyers Impayés	*	*	*	1.90% ou 2.30% TTC des encaissements

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation complémentaire payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

\* Prestation optionnelle